

SJM Avocat Piratage de Bercy - Nos conseils



L'état de la menace

678 000 contribuables ciblés

Les attaques de juin et juillet 2026 ont touché plus de 350 000 particuliers ainsi que de nombreuses entreprises.



Données entreprises dérobées

Les pirates ont extrait les numéros SIREN et les caractéristiques précises des biens immobiliers détenus (adresses, superficies, références cadastrales).



Données particuliers compromises

Pillage des identifiants fiscaux, revenus de référence, quotients familiaux et taux de prélèvement à la source.



Vigilance face au hameçonnage (Phishing)



Vérifiez l'expéditeur réel

Les courriels officiels proviennent uniquement de **@dgfip.finances.gouv.fr** et utilisent **toujours** les mentions « ne-pas-repondre » ou « noreply ».



La DGFIP ne sollicite aucune action directe

L'administration fiscale envoie des courriels informatifs mais ne demande jamais de réponse ou d'action immédiate hors de votre espace sécurisé.



Méfiez-vous de l'apparence visuelle

Les logos et typographies sont parfaitement imités ; une légère faute d'orthographe ou un voile flou sur une image doit vous alerter.



Nos conseils de protection



Surveillez vos flux bancaires

Contrôlez régulièrement vos comptes et consultez pour identifier d'éventuels comptes ouverts à votre insu. (*Espace personnel : Fichier Ficoba*)



Réagissez en cas d'usurpation

En cas de fraude avérée, conservez les preuves, déposez plainte et sollicitez l'accompagnement de **Cybermalveillance.gouv.fr**.



L'accompagnement juridique

La **Société Juridique du Maine** vous assiste dans l'analyse de votre situation, la sécurisation de vos recours et la défense de vos intérêts.